

Marié au Cameroun et en France

Par **Ignacio**, le 26/11/2017 à 01:35

Salut,
mes parents camerounais se sont mariés en Afrique au Cameroun, mon père est allé en France plutard où il obtient la nationalité mais ce dernier abandonne sa femme au Cameroun avec tous ses enfants, il n'y reviendra d'ailleurs plus et se marie à une autre femme en France n'ayant pas divorcé de ma mère.
Que peut faire ma mère étant au Cameroun? Nous les enfants abandonnés par ce dernier avons nous la possibilité d'obtenir la nationalité française?

Par **Isidore Beautrelet**, le 26/11/2017 à 08:00

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant, nous ne pouvons pas donner de conseils juridiques.

Merci pour votre compréhension